



Supplément au n° 163 du bulletin des A.V.A.

Entre Nous

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 MARS 2015 RAPPORT MORAL

Le temps passe vite pour tous – les AVA n'échappent pas au phénomène – et en ce sens nos activités se situent aussi dans un contexte dont l'actualité est particulièrement contrastée. Je ne veux en aucun cas faire allusion à cette période électorale (pour laquelle chacun se déterminera « en son âme et conscience », selon l'expression consacrée, même si au final les résultats peuvent influencer notre quotidien, y compris au travers de la gestion de notre patrimoine historique ou de l'identité du Pays d'Arles), ni à l'épisode dramatique de ce début d'année au cours duquel beaucoup se sont exprimés pour défendre notre liberté d'expression.

Non je veux faire allusion aujourd'hui, sans donner à notre association une dimension internationale non revendiquée, aux conflits en cours au Moyen-Orient, lesquels touchent au Patrimoine et à l'histoire de notre monde.

Depuis le début du conflit en Irak, en plus de la perte tragique de vies humaines et de la crise humanitaire liée à la persécution des minorités culturelles et religieuses, le patrimoine culturel a été la cible de destructions intentionnelles. L'objectif de ces barbares a clairement été d'effacer l'histoire du pays avec les identités et la diversité de ses habitants.

Fait suffisamment rare pour être souligné, l'UNESCO, organisation internationale dont la neutralité est incontestée et l'autorité reconnue en matière de patrimoine, est sortie de sa réserve habituelle en période de conflits entre États. Son directeur général, Irina BOKOVA, a exprimé à maintes reprises son choc et son indignation sur ces attaques qu'elle a dénoncées comme des crimes de guerre. Tendait la main au Conseil de sécurité des Nations Unies, elle a alerté la Cour pénale internationale et a informé le Secrétaire général de l'ONU sur une action de l'UNESCO destinée à convoquer une large coalition de partenaires afin de développer

une réponse solidaire de l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre effective de la résolution 2199 des Nations Unies, adoptée le 12 février 2015. Cette résolution exprime la condamnation de la destruction du patrimoine culturel et adopte des mesures juridiquement contraignantes pour lutter contre le trafic illicite des antiquités et des objets culturels de l'Irak et la Syrie.

Nous connaissons tous les liens privilégiés de notre ville avec l'UNESCO, avec huit et bientôt dix monuments classés qui entraînent certes des droits mais aussi des devoirs. Il m'est apparu « politiquement correct » de prendre réellement connaissance de cette information, et, même si nous n'avons pas (encore) d'« ambassadeur » auprès de cette institution, en toute modestie, de nous associer à cette déclaration. Même si des actes de destruction analogues ont pu déjà se produire en d'autres lieux comme au Cambodge, aujourd'hui, en s'attaquant au patrimoine comme lors de la destruction au bulldozer de l'ancienne ville assyrienne de Nimroud, en Mésopotamie, c'est l'un des berceaux phares de nos civilisations que visent ces extrémistes.

Alors revenant maintenant à notre chère cité où, tout étant relatif, il ne fait finalement pas si mal vivre. Je veux évoquer avec vous tous ceux et celles, hommes et femmes, institutions, associations partenaires avec lesquels nous avons partagé notre passion pour Arles pendant l'année qui vient de passer.

En premier lieu bien évidemment l'institution municipale avec nos élus et les services nombreux et appréciés diversement, principalement en raison d'un manque de communication. Monsieur le Maire a accepté depuis quelques années maintenant et très régulièrement le principe d'une rencontre annuelle au cours de laquelle, sans langue de bois, nous échangeons sur tous les sujets qui nous concernent plus ou moins directement ; ces longs moments, pour ne pas dire « ces heures », qu'il nous offre dans un emploi du temps bien chargé (même si nous avons noté qu'il a particulièrement délégué ses charges depuis ce nouveau mandat), nous permettent de mieux situer les priorités de la ville sur quelques dossiers « chauds » pour nous et d'avoir quelques informations inédites sur d'autres plus inattendus. Vous pourrez tous, tout à l'heure, goûter au plaisir de la découverte et des confirmations. Se déroulant traditionnellement en décembre, cette rencontre avec votre conseil d'administration permet, avec en prime le budget prévisionnel, de visiter tout le programme « patrimoine » de la ville et son contexte d'aide institutionnelle et privée, comme pour le toilettage extraordinaire du portail de Saint-Trophime et le chantier du cloître qui se termine et qui fera référence sur le plan mondial dans son déroulement et son éclatant

résultat. Nous évoquons aussi tout ce que chacun peut constater et regretter au quotidien dans la présentation de nos monuments et de la ville en général, et nous entendons les réponses de nos élus face aux difficultés aussi bien budgétaires que pratiques à remédier à ces détails qui font tache dans cet environnement exceptionnel. Nous attestons aussi des expérimentations et progrès réalisés et encourageons à la poursuite de ces efforts, conscients des limites du système. Nous le savons, notre ville est en pleine mutation urbaine et chacun d'entre nous, à titre individuel ou professionnel, se doit de participer à l'effort car tout ne vient pas obligatoirement des « services communaux », et en particulier la propreté. À ce sujet, je me permets, assez prosaïquement, de suggérer à votre responsable des espaces verts d'ajouter une épuisette dans l'attirail du technicien en charge du Jardin d'été pour l'entretien de la fontaine Véran où surnagent en permanence maintes canettes et autres papiers gras dont se sont débarrassés des citoyens malveillants de passage ou pas. Ces gestes non éco-responsables sont intolérables mais malheureusement réels et peut-être sanctionnables ? Mais c'est un autre débat qui n'a pas lieu d'être ici !

Concernant nos relations avec les services municipaux, elles sont diverses et variées comme j'ai pu vous l'exprimer déjà, mais plus par manque de connaissance réciproque. Pour ce qui concerne le service du patrimoine, les rapports sont bons et devraient même s'amplifier puisque une première réunion de concertation autour des Carmes déchaussés devrait avoir lieu très prochainement. Nous sommes très sensibles à cette démarche que nous souhaitions depuis longtemps et qui tardait, à notre goût, à se mettre en place. Pour d'autres services, notre place est mal perçue et c'est ainsi que nous avons connu un déficit d'information important ces derniers mois avec le service de l'urbanisme, au point de découvrir le projet de rénovation et de réhabilitation de la léproserie Saint-Lazare grâce au promoteur qui venait de recevoir son permis de construire. Nous sommes rassurés sur la réalisation conduite par des architectes experts en patrimoine et en particulier celui d'Arles, et même enthousiastes pour les étudiants qui occuperont ces douze appartements ! Mais il nous paraît important de disposer de l'information à temps afin de pouvoir répondre à toute interrogation. À l'inverse nous vous remercions de nous impliquer aussi régulièrement dans la présentation de l'avancée des dossiers très importants pour notre ville : les grands projets tel que le contournement autoroutier et ses conséquences sur l'urbanisme de la ville, l'inventaire et la perspective de gestion du secteur sauvegardé, le comité local de gestion des biens classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, la mise en route de l'étude du plan local d'urbanisme (PLU) qui offre de grandes perspectives, sans oublier le « fameux » PPRI, plan

de prévention du risque inondation qui a figé le territoire communal pendant des mois, et enfin les grands chantiers privés en cours. À ce sujet les réunions publiques permettant de présenter tous ces événements urbains sont une véritable aubaine pour ceux que l'avenir de la ville intéresse et le théâtre municipal était presque trop petit ces soirs-là. Belle initiative que de permettre d'une part à l'équipe de la Fondation LUMA de nous présenter l'avancement du chantier des Ateliers dont on ne voit aujourd'hui que la grue « monumentale », laquelle préfigure à dix mètres près la hauteur de la tour de Frank GEHRY, et d'autre part de soulever le voile sur la future ENP, École nationale de la photographie, dont l'architecture transparente au niveau du boulevard permettra d'apercevoir la chapelle de Saint-Pierre des Mouleyres. La reconversion de celle-ci, conforme aux vœux de l'adjoint délégué au Patrimoine et au Tourisme enfin exaucés, lui donnerait une reconnaissance internationale... par ICOMOS !

Pour revenir à l'École nationale de la photographie, en quittant l'hôtel Quiqueran de Beaujeu pour s'installer au boulevard Victor Hugo, elle va libérer un espace stratégique « rue des Arènes » dont nous avons entendu évoquer, lors de cette rencontre avec les élus, les pistes d'un ré-usage culturel très pertinent, à deux pas de la maison de Lucien CLERGUE. Avec l'arrivée de la Fondation Manuel Rivera-Ortiz à l'hôtel Blain, rue de la Calade, et le succès sans conteste de la Fondation Van Gogh au-delà de l'effet « nouveauté » lié à son ouverture, Arles a pris bien au-delà de ses monuments une dimension culturelle internationale indéniable qu'il va falloir assumer à tous les niveaux, aussi bien financier et logistique pour la ville que comportemental pour les citoyens.

À propos de la Culture, je veux vous relater une réflexion menée lors du dernier conseil d'administration : l'un de nous, aujourd'hui universitaire à la retraite, consacre un peu, beaucoup, de son temps à rédiger des études dont une en ce moment sur la Grande Guerre à Arles, ce qui l'a amené à la médiathèque municipale dont il est un inconditionnel tant la richesse des fonds anciens est grande et l'accueil particulièrement chaleureux ! Prenant conscience de cette richesse et paradoxalement du peu d'écho donné à cette période, il a décidé d'interpeler le conseil d'administration et son président, sur le manque de réactivité des AVA en terme de culture et d'histoire par rapport à notre investissement en terme de patrimoine monumental et archéologique. Il semble en effet que, autant notre action vers le Patrimoine matériel bâti est reconnue tant elle fait partie de notre histoire depuis 1903, autant à l'inverse nous avons un vrai déficit public de visibilité culturelle ! Forts de ce constat, nous avons aussitôt contacté l'élue déléguée à la Culture et nous allons nous rencontrer rapidement afin de combler ce handicap de notoriété

culturelle avec comme contrepartie une mobilisation supplémentaire de notre part afin de participer à la hauteur de nos ambitions !

À en juger par le succès de nos sorties fluviales avec le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), le Rhône a une place à part dans le quotidien des Arlésiens et à ce titre tout ce qui le touche nous concerne. Ainsi, le grand chantier de rénovation des quais qui en est à sa phase finale nous a-t-il interpellés car il intervient sur un site « sensible », les fondations du pont romain si magnifié par la fameuse mosaïque d'Ostie. Très rapidement contactés, les responsables du SYMADREM, et en particulier son nouveau président (conséquence du retrait de M. le Maire évoqué plus haut) et son directeur, nous ont invités à « un tour du propriétaire » et donné à cette occasion sur place toutes les explications sur le chantier et les mesures spéciales qui ont été retenues pour non seulement préserver ce site mais aussi le rendre plus lisible par les promeneurs qui emprunteront ce cheminement sur les quais à partir de l'an prochain. Si on se rappelle le plaisir ressenti par tous les participants à la flânerie organisée par les AVA et conduite par leur vice-président Remi VENTURE lors des dernières journées du patrimoine, nul doute qu'il sera la promenade favorite des Arlésiens dès sa mise en service ! Pour revenir au SYMADREM, depuis cette rencontre nous sommes en contact régulier avec l'équipe du syndicat qui ne manque pas de nous associer à toutes ses manifestations comme celle au cours de laquelle Luc LONG a présenté ses dernières découvertes à son groupe de mécènes !... Alors, sachant que l'un des vice-présidents n'est autre que le maire de Fourques, tel le cheval de Troie, je ne désespère pas de nous appuyer sur la garnison municipale de cette commune gardoise si proche de nous, afin de mener enfin l'assaut victorieux mais très pacifique du fameux château qui résiste pour le moment en vain à notre curiosité. Affaire à suivre !

Le Rhône étant une excellente transition, je veux évoquer maintenant avec vous nos rapports avec le patrimoine naturel et avant toute chose saluer à nouveau avec beaucoup d'émotion la mémoire d'Hubert YONNET qui a si fièrement et dignement personnifié cette terre entre mer et eau, et dire que nous sommes déterminés à ce que la Bélugue garde à jamais, tel un sanctuaire, la mémoire de sa foi dédiée à la Camargue et aux taureaux. La participation des AVA à la vie du Parc naturel régional de Camargue est maintenant entrée dans une phase active ; plusieurs de vos administrateurs apportent régulièrement et assidument leur réflexion dans les travaux de plusieurs commissions structurelles du Syndicat mixte de gestion du Parc. Depuis le changement de l'équipe de direction, et en particulier de son nouveau président, conséquence similaire du retrait de M. le maire évoqué plus haut, il nous a été confié la coprésidence avec le maire de

Port-Saint-Louis-du-Rhône de la commission « Architecture-urbanisme et paysages » dont les premières missions ont été de relancer l'inventaire du bâti en Camargue, faire valider la charte du cabanon en Camargue si chère aux Saint-Louisiens, siéger dans la commission en charge d'analyser les candidatures du concours d'architectes pour l'extension du musée de la Camargue, participer à la promotion de la nouvelle Maison des produits de Camargue dont l'ouverture près du rond-point du Vittier est imminente. Petite mention spéciale toujours en Camargue pour la nouvelle directrice de la Réserve nationale, donc nouveaux échanges afin de poursuivre notre collaboration, réactivée avec l'ancien directeur, lors de notre visite-découverte du chantier archéologique de l'avant-port d'Ulmet.

Côté Alpilles, nos relations avec le parc naturel se concentrent essentiellement sur notre participation aux travaux du comité de pilotage pour la rénovation et la mise en valeur des aqueducs dits de Barbegal mais sur la commune de Fontvieille. En ce début d'année, avec une nouvelle organisation autour d'une nouvelle élue municipale en charge du Patrimoine, la commune de Fontvieille donne une autre dimension à ce dossier et plus généralement à son Patrimoine. Au-delà de la guerre des moulins, dont la presse s'est fait largement l'écho et sur laquelle il n'est pas utile de revenir aujourd'hui, la municipalité est partie en croisade pour reconquérir son image « meunière » si chère à M. Seguin, reconstruire ses nombreux moulins, aménager le château de Montauban, acquérir le site de la meunerie romaine, et lancer une vaste étude d'aménagement autour du concept des aqueducs des Alpilles, depuis leur origine jusqu'à leur destination finale d'Arles, et à qui Fontvieille, « épïcêtre du projet », pourrait donner un rayonnement digne du Pont du Gard. Il nous reste à souhaiter que cela se réalise concrètement et à en juger par la détermination de M. le maire et son équipe, il va y avoir déjà un réel et rapide changement sur le site du vallon des Arcs. Pour clore la partie « naturelle » de ce bilan, n'étant pas en responsabilité politique, au sens noble du terme, je ne peux m'empêcher de « faire un rêve » en pensant à notre CAC arlésien, qui rassemblerait dans une même entité la Camargue, les Alpilles... et la Crau, comme l'a si bien écrit Frédéric MISTRAL et comme le temps a si bien formé l'histoire de ce Pays d'Arles... et de ses 29 communes unies par tant de liens et de traditions.

Il me faut évoquer maintenant nos partenaires institutionnels et en particulier nos musées, et parmi eux les musées départementaux. Le premier cité, qui fête la semaine prochaine ses vingt ans, œuvre de notre « maître à tous » Jean-Maurice ROUQUETTE, c'est celui que nous surnommons familièrement le Musée bleu, autrement dit le Musée départemental

Arles antique ; cela démontre l'attachement que nous portons à ce lieu et la considération que nous porte son équipe dirigeante. C'est pourquoi je me dois maintenant parler du véritable schisme culturel et affectif qui s'est produit entre nous à la fin de l'année : en cette période de gestion rigoureuse des fonds publics, les bons sentiments sont quelquefois brutalement couverts par des objectifs pécuniaires intraitables ; et c'est ainsi que nous a été retiré brutalement ce 19 septembre l'accès gratuit au musée ! Ce privilège, peu partagé, nous permettait très souvent d'accompagner des amis, de la famille et de leur faire fièrement visiter, eux payant, ce lieu si familier pour nous. Or depuis sa construction et sans jamais en faire cas, c'est ainsi que nous y accédions, et sans justification de cet avantage. Aujourd'hui les contrôleurs de gestion ont demandé cette justification de gratuité et force est de constater qu'aucun critère objectif n'a été apporté. Conscients chacun de notre côté de ce problème et de ses conséquences dans nos relations, le directeur Claude SINTES et nous-même avons mis en œuvre de concert une réflexion qui devrait très prochainement déboucher sur une convention officielle qui prendrait en compte l'ensemble des engagements de chacune des deux parties et les contreparties assumées. Merci de leur compréhension à tous ceux qui ont vécu cette amère expérience et qui n'en ont tenu rigueur à personne ; mais raisonnablement « tout avantage doit avoir sa justification et sa compensation ! ». À l'occasion de cet anniversaire, l'équipe du musée a programmé une exposition dans laquelle des, nos photos de famille ont une place prépondérante, intitulée « *J'aimerais tant voir Syracuse - la photo de famille et l'Antique* ». Ces photos ont été collectées depuis novembre dernier dans le cadre du projet « *L'Antique e(s)t nous* ». Dans le contexte évoqué ci-dessus, ce concept associant famille et musée nous a convaincus de l'opportunité de nous mobiliser pour aider à sa réalisation et nous avons alors alerté et sensibilisé notre réseau relationnel pour que chacun ouvre ses albums de souvenirs. Cela a pris du temps mais nombre d'entre vous l'ont fait, au point que FR3 a réalisé un reportage pour son journal chez l'une de nos administratrices, dont je dois ménager la modestie aujourd'hui. C'était un bon test « grandeur nature » de notre capacité à nous mobiliser et à apporter un plus à notre partenaire ; pour gagner en efficacité, il nous faudra organiser notre réseau autour d'Internet, c'est pourquoi je lance à nouveau un appel à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait de nous donner leur adresse mail ; cela nous permettra aussi de vous informer au dernier moment des opportunités de visites ou de manifestations intéressantes.

S'agissant maintenant du Museon Arlaten, dont les Arlésiens sont privés depuis quatre ans au grand dam de sa directrice, Dominique SERENA-ALLIER, aujourd'hui comblée d'avoir obtenu « son » permis de

construire, notre partenariat a bien avancé : au cours d'un « tour de table » avec elle à notre siège, nous avons pu identifier les attentes de chacun tout en prenant connaissance de la version finale du projet de restauration grandiose. Dès le prochain bulletin vous allez découvrir une nouvelle rubrique permanente qui nous parlera de l'actualité de notre musée, car la mission que nous avons acceptée est de devenir les « ambassadeurs du Museon Arlaten » afin de maintenir la flamme de tous les Arlésiens pour ce lieu emblématique qui sera encore fermé pendant de très nombreux mois. Pour cela l'équipe du musée « hors les murs » nous informera sur l'avancée des travaux, visites et conférences à l'appui, afin que nous puissions tous, vous et nous, témoigner de la réalité concrète du projet devenu chantier et bientôt le Musée ethnographique de référence sur le plan national, ce qu'il est déjà parvenu à être partiellement avec les activités du CERCO, centre de restauration et de conservation des œuvres, maintenant accessible au public et dont il n'y a que deux exemplaires en France et même en Europe.

Enfin une mention particulière pour le Musée Réattu qui, par son statut municipal, a toujours une place à part dans l'activité culturelle arlésienne, soumis aux aléas du budget communal, mais riche de son fonds patrimonial dont la nouvelle directrice, Pascale PICARD, qui a montré tout son talent de conservatrice lors de l'exposition Rodin au MDAA, souhaite présenter toute la richesse et la variété en utilisant tout son potentiel et sa situation privilégiée au bord du Rhône. Nous nous devons aussi de lui apporter notre soutien en relayant sa campagne « tous mécènes » destinée à soutenir la restauration de *La prédication de Saint Jean-Baptiste dans le désert*, œuvre majeure de François-Xavier Fabre dont elle a la garde et qui a grand besoin de retrouver son éclat.

Enfin, avant de parler un peu de nous, je tiens à mentionner particulièrement toutes ces associations avec lesquelles nous partageons pour chacune une partie de nos objectifs et de nos activités qui, loin d'être des concurrentes, nous permettent d'être complémentaires dans la promotion et la valorisation de ce patrimoine arlésien. Être adhérent de ces associations nous permet aussi de mieux coordonner nos actions et de mutualiser nos moyens et nos réseaux, indépendamment des services municipaux, comme c'est le cas maintenant avec le Comité des fêtes qui gère aussi le Comité de la reine d'Arles. Comme toutes les années, nous décernerons la palme hors catégorie à L'Académie royale d'Arles et à son toujours jeune président, Jean-Maurice ROUQUETTE qui, à chaque introduction et conclusion des conférences du dimanche soir, nous transporte aussitôt dans le vif du sujet. Notre reconnaissance aussi pour sa disponibilité, la grande et amicale bienveillance qu'il nous témoigne

tout au long de l'année. Grâce à lui deux colloques importants ont pu être organisés cette année : en juin c'est Frédéric MISTRAL qui a été mis à l'honneur et vous avez pu en garder le souvenir dans le numéro spécial du bulletin consacré aux actes du colloque, à l'exception d'un long article d'Odyle RIO qui paraîtra ultérieurement. En octobre, en partenariat avec l'association « Les Amis de Saint-Trophime », nous avons célébré le 17^e centenaire du concile d'Arles de 314, par lequel Constantin a permis à l'évêché d'Arles de jouer un rôle majeur dans l'histoire de la Provence. Cela a été aussi l'occasion de rappeler l'importance majeure du patrimoine religieux d'Arles et de mettre à nouveau en exergue le chantier de fouilles de Saint-Césaire, dont les vestiges de la cathédrale paléochrétienne restent le témoin capital de cette histoire primaire de la chrétienté en Gaule. Je n'oublierai pas en terminant ce chapitre de vous rappeler que l'Académie fêtera l'an prochain ses 350 ans d'existence et que le président et son assemblée nous préparent à coup sûr et une nouvelle fois un grand évènement culturel. Une petite mention enfin pour l'un de nos administrateurs qui vient de rejoindre cette docte assemblée, et intègre dès lors le cercle restreint des académiciens administrateurs des AVA.

Alors qu'avons-nous fait pendant cette année ? Pierre VELLY vous présentera les activités chronologiquement et en détail tout à l'heure, mais le fait majeur et l'objet de toutes nos attentions et de nos crispations est en avant-première devant vous aujourd'hui et nous en sommes tous très fiers et soulagés car, sous l'autorité de Jean PITON, cet ouvrage dont rêvait Henri CÉRÉSOLA est devenu aujourd'hui une magnifique réalité, un véritable ouvrage de référence comme il le souhaitait. Merci à tout le collectif sous la direction de Jean, merci à Robert RÉGAL et à Pierre CÉRÉSOLA d'avoir mis leur collection au service de la cause, merci à Christophe GONZALEZ pour son écriture, à Michel BAUDAT, Marc HEIJMANS pour leur experte contribution, à Jacques BELTRITTI pour ses photos et à Pierre VELLY pour la supervision globale mais détaillée de l'ouvrage. Enfin merci à l'équipe d'ACTES SUD, aujourd'hui au Salon du livre, pour la mise en édition. Je n'en dirai pas plus sur son contenu dont je vous laisse, tel un magnifique gâteau, imaginer les saveurs exceptionnelles, avant de le déguster soigneusement et longuement de retour à la maison

Tout au long de cette année, une tendance s'est affirmée en particulier dans les rapports avec tous nos partenaires : les AVA sont crédités, pour des raisons que je vous laisse imaginer, en général liées à l'âge, d'une sorte de sagesse leur permettant de fédérer autour d'eux différents types d'énergie dans le but de réaliser ce qui paraîtrait impossible de manière isolée. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer dans le dernier bulletin ce projet que nous désignons aujourd'hui sous le sigle EIH pour espace d'interprétation

historique. Luc JALABERT nous a proposé de nous aider à concrétiser un projet que nous aurions dans les cartons, par le don de la direction des arènes d'une série de trois œuvres originales conçues et offertes par les artistes Christian LACROIX, Rudy RICCIOTTI et Claude VIALLAT qui ont réalisé la scénographie de la corrida goyesque à l'occasion des quinze ans d'alternative de Jean-Baptiste. Par un grand concours de circonstance et de transmission de pensée, notre idée d'une « sorte de musée sans en être un » a rejoint un projet enfoui dans les cartons du Service municipal du Patrimoine sur lequel avaient déjà travaillé Odile CAYLUX et Estelle ROUQUETTE, qu'on ne présente plus. Très rapidement il nous est apparu que la création à l'intérieur de l'amphithéâtre d'un lieu d'explication de l'activité du monument depuis sa création était un projet qui correspondrait bien à nos objectifs statutaires. Dans notre esprit, comme à Ronda en Espagne, c'est dans son enceinte même que le public qui le visite doit trouver les informations liées à son usage au fil du temps, et non dans un nouveau musée en ville. Les autorités officielles nous ont rapidement fait part de leur avis favorable et cela était fondamental avant toute suite du projet, car nous étions conscients que ce monument historique est la propriété de la commune qui a la lourde charge de sa gestion et de sa promotion, qu'il est moralement aussi celle de l'UNESCO par son inscription au patrimoine mondial, et qu'enfin il est sous la tutelle administrative de l'État et de ses services. Il convenait donc d'affirmer qu'il n'était pas dans nos intentions de nous « l'approprier anarchiquement » sous ce prétexte. Notre volonté aujourd'hui est de le faire vivre au gré des rénovations intérieures du monument, donc sans urgence particulière. En fédérant toutes les bonnes volontés, associations, clubs, partenaires institutionnels et économiques sensibilisés, nous souhaitons animer un débat constructif autour de la création de cet espace de mémoire et d'actualité, dont la tauromachie représente aujourd'hui la majorité de l'expression, espace qui constituerait une vitrine nouvelle sur le patrimoine arlésien qui réunit tous nos suffrages et nos efforts.

Un autre projet risque de mobiliser nos énergies et titiller nos sensibilités dans les mois qui viennent et là encore le rôle des AVA sera de fédérer avec un maximum de diplomatie le dossier de l'inscription du « port du costume d'Arles » au patrimoine culturel immatériel. Faire preuve de beaucoup de délicatesse et de soin est une impérieuse nécessité dès que l'on manipule ces étoffes, ces dentelles et ces rubans, il en sera de même pour orchestrer les retrouvailles et le nouveau rassemblement des acteurs majeurs de cette part fondamentale de nos traditions et pour réunir leur expertise autour du symbole de notre culture provençale. Les AVA ont déjà l'expertise de Nicole NIEL. Nous avons pu ressentir que pour tous, les forces et les idées sont là, l'envie aussi, alors nous allons tenter

de créer les conditions pour que la réussite soit au bout.

En terminant ce long exposé, trop long peut-être, j'ai conscience de ne pas avoir pu parler de tout ce qui nous a occupés et nous occupe tous les jours et mobilise notre passion. La présentation du bilan financier par notre trésorier perpétuel, Albert BROCHUT, qui va suivre, doit vous rassurer sur la gestion « en bon père de famille » de nos comptes, sur la justesse de nos actions et la perspective raisonnable de nos projets. Je voudrais rendre hommage à tous les administrateurs et les remercier, eux qui tout au long de l'année pensent et agissent « AVA », remercier leur famille de leur compréhension pour le temps qu'ils nous consacrent et qu'ils leur distraient.

Je tiens enfin à remercier nos 650 adhérents (et en particulier vous, les présents à cette assemblée générale), de leur confiance et vous dire tout le bonheur que nous ressentons, aujourd'hui et à l'occasion de nos sorties tout au long de l'année, de partager avec vous ces moments où passion et amitié nous fédèrent autour de ce patrimoine arlésien qui nous est si cher... affectivement parlant !

Je vous donne rendez-vous à notre siège où nous sommes « comme chez nous » et où nous pourrions poursuivre cette conversation en toute quiétude.

Merci de votre attention, de votre confiance et à bientôt. Sinon,
À l'an que ven.

Vincent RAMON

INTERVENTION DE M. MOURISARD, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AU PATRIMOINE

Nous remercions M. MOURISARD d'exposer, comme chaque année, le point sur lestravaux exécutés en 2014 et programmés en 2015.

Pour 2015, le programme des travaux a été élaboré selon les axes définis dans le plan de gestion du patrimoine.

Les éléments importants de ce programme sont entre autres :

- la poursuite de la restauration de l'amphithéâtre,
- l'achèvement de la restauration du cloître St Trophime et l'installation des reliques de Saint Césaire,

- la restauration du site des Alyscamps,
- la prise en compte de la cathédrale paléochrétienne.

1- Cloître Saint-Trophime : budget 3 200 000 euros dont 2 800 000 euros de travaux déjà réalisés.

La fin des travaux, prévue pour l'été, est en cours, avec le nettoyage des sculptures des galeries et la restauration du décor peint. Une campagne photographique professionnelle sera réalisée à l'issue.

L'étude de la création d'un nouvel accueil, au sud du cloître, est lancée. Elle vise à une amélioration de l'accueil des visiteurs, une meilleure présentation du monument et permettra également l'accès des personnes à mobilité réduite. Elle nécessite toutefois l'acquisition par la ville d'une partie de la maison voisine. A l'issue de la restauration des galeries, un éclairage de mise en valeur sera mis en place. François Botton doit finaliser le dossier permettant la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux avant les Journées du Patrimoine. Ces travaux se traduiront par une dépense complémentaire qui nécessitera un ajustement budgétaire en 2015.

2- Cloître Saint-Trophime (salle de la grotte) : budget 400 000 euros dont 370 000 euros de travaux déjà réalisés.

Achèvement de l'opération de restauration, de présentation et de mise en valeur des reliques de saint Césaire. Il s'agit d'un travail très complexe sur le plan technique (climatisation, température) qui devrait être terminé pour l'été et qui nécessitera une mise à l'épreuve du dispositif de présentation et des conditions de conservation en vue d'obtenir l'autorisation de l'installation des précieuses reliques dans la salle.

3- Portail Saint-Trophime : budget 106 000 euros, travaux terminés.

Le nettoyage des sculptures a permis de retrouver l'état de présentation issu de la restauration de 1995. L'opération, en plus des travaux de dépoussiérage des sculptures et de petites réparations a permis de dresser le bilan critique de la restauration 20 ans après travaux et la cartographie de l'état sanitaire actuel avec une campagne photographique documentaire exhaustive des sculptures. Une remise en état de l'éclairage de mise en valeur du portail est étudiée et prévue.

4- Église Saint-Trophime (croix en cristal) : budget 4 000 euros, travaux de restauration terminés, réalisés en partie avec le mécénat de l'association des Amis de Saint-Trophime. De même a été effectué le diagnostic de l'état de conservation et travaux de conservation préventive, des textiles conservés dans les anciennes sacristies des églises Saint-Trophime et de la Major (1 500 euros).

La réfection de la couverture de la chapelle Saint-Jean est en cours de chiffrage pour permettre d'améliorer les possibilités d'expositions temporaires.

5- Alyscamps : budget 100 000 euros.

L'étude du site va être livrée dans quelques semaines. Des présentations intermédiaires ont été faites en 2014 aux services de l'État (monuments historiques et archéologie). Cette étude permettra d'envisager un travail de restauration et d'aménagement en plusieurs tranches fonctionnelles pour une prise en compte globale du monument et du site sur plusieurs exercices budgétaires. L'estimation des travaux sera remise avec les études sanitaires, patrimoniales et techniques en cours.

En 2015, il s'agira de se préoccuper de l'état sanitaire des arbres en fin de vie qui présentent un danger pour le public et d'une replantation adaptée, ainsi qu'un entretien des toitures de Saint-Honorat. L'état sanitaire du monument est mauvais et des infiltrations d'eau dégradent les maçonneries et les décors peints encore présents.

La reprise des couvertures, à mettre en œuvre prioritairement, est estimée à 650 000 euros. L'appel au mécénat est envisagé.

6- Amphithéâtre : budget 400 000 euros, dont 170 000 déjà engagés.

L'état sanitaire du monument, malgré les investissements très importants réalisés sur la couronne extérieure dans le cadre du plan patrimoine antique, est très préoccupant. En effet, si des urgences ont été réglées, il en reste sur beaucoup de parties intérieures.

Il reste également à traiter la gestion, la conduite et l'évacuation des eaux de pluie ainsi que la protection des maçonneries anciennes. Cette question doit être traitée tant pour l'amphithéâtre que pour ses abords immédiats.

Des travaux de reprise des sols extérieurs de l'amphithéâtre ont été budgétés à hauteur de 210 000 euros et sont actuellement à l'étude. Ils permettront de changer le profil de voirie côté église de la Major pour une meilleure conduite des eaux de ruissellement qui aujourd'hui se déversent dans l'amphithéâtre. Cette phase sanitaire servira de préfiguration pour le traitement du parvis et de l'esplanade de l'amphithéâtre.

Par ailleurs, le projet de valorisation des parties souterraines pour leur ouverture au public va être lancé.

Enfin, une consultation pour l'étude de définition d'un programme de travaux pour les cinq prochaines années, dans le cadre d'un contrat

de plan État/Région sera lancée. Une équipe de maîtrise pluridisciplinaire (architecte, archéologue, bureau d'étude) sera sélectionnée pour définir les travaux sanitaires de première urgence à réaliser dans le cadre d'un budget contraint. Le projet global de restauration et de mise en valeur de l'amphithéâtre, estimé à 65 millions d'euros est pour l'heure hors de portée des possibilités budgétaires de la ville comme de ses partenaires financiers.

7- Verrerie de Trinquetaille : budget 170 000 euros dont 70 000 euros de travaux déjà réalisés (chantier d'insertion).

Les travaux de confortement/sauvetage du bâtiment situé devant la grande halle ont débuté. Ces travaux, réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion (Défi) sont soutenus par la Fondation du patrimoine.

Parallèlement, l'équipe des archéologues du MDAA a continué les fouilles des villas antiques et la dépose des éléments exceptionnels de décors (mosaïques et décors peints). Une première tranche de ces travaux scientifiques est terminée et la seconde est prévue en 2015.

Enfin, le service du patrimoine a lancé la consultation pour la réalisation de l'étude préalable à la restauration de la grande halle, étude estimée à 40 000 euros.

8- Saint-Césaire – Cathédrale paléochrétienne :

a) - 2014 : budget 308 000 euros.

Avant l'été, des travaux de dégagement du chevet de la cathédrale paléochrétienne ont été entrepris avec pour objectifs l'évaluation de la conservation des vestiges, le complément de l'étude archéologique de cette partie du monument, le relevé en trois dimensions de l'ensemble.

Cette opération permet de garantir la parfaite conservation des vestiges de ce monument exceptionnel par un enfouissement et/ou une couverture adaptés après complément d'études scientifiques. L'État a proposé une prise en charge à hauteur de 60 % de la couverture partielle du site. Pour cette question, les études techniques par le maître d'oeuvre sont en cours. Dans l'attente, le site a été protégé pour la période hivernale.

Dans l'attente des possibilités de lancement d'une opération ambitieuse et dans le cadre de ce chantier, les conditions de circulation sur le site, y compris le revers du rempart et l'intérieur de la tour des Mourgues, seront améliorées. De même, les remparts adjacents sont restaurés. Dès lors, la visite ponctuelle du site par un public accompagné peut être envisagée.

b) - 2015 : budget prévisionnel de 120 000 euros pour les travaux de couverture.

9- Saint-Jean-de-Moustier :

a) - 2014 : budget 21 400 euros, travaux terminés.

L'étude a été rendue, d'élaboration d'un programme de restauration et de mise en valeur de ce monument cédé gratuitement par l'État à la ville. La restauration complète du monument est estimée à 430 000 euros qui, par convention de transfert entre l'État et la ville serait soutenue par la DRAC à hauteur de 60 %. Ces travaux pourraient débuter en 2016.

b) - 2015 : budget prévisionnel de 30 000 euros.

En 2015, sera mené le projet architectural et technique avec le soutien financier de l'État en accompagnement du transfert de propriété à la ville.

10- Saint-Blaise :

L'étude préalable aux travaux est rendue. Un programme de restauration d'un montant estimé à 500 000 euros, pourrait être validé en 2015 pour un chantier de restauration en 2016 et 2017.

11- Remparts :

a) - 2014 : budget 153 000 euros, travaux réalisés.

En 2014, sur financements antérieurs, les travaux de restauration de la tour des Mourgues ont été achevés. A la suite, les travaux de restauration de la tour carrée de la montée Vauban ont été réalisés. Les parements de la tour ont été repris, son socle de fondation restructuré alors qu'au préalable, les arbres qui poussaient dans les fondations ont été supprimés afin d'éviter l'aggravation de la déstabilisation de la tour.

Au titre des travaux sur les remparts pour 2014, la restauration de la tour de l'Écorchoir a été réalisée. De plus, les remparts intérieurs sur le site de la cathédrale paléochrétienne ont été restaurés.

b) - 2015 : budget prévisionnel 150 000 euros.

Engagée depuis 2012, la restauration des remparts sera poursuivie. Après la restauration des tours de l'Écorchoir, des Mourgues et de la tour carrée, les travaux porteront en priorité sur des éléments remarquables comme la porte d'Auguste, celle de la Cavalerie, ou encore la montée Vauban. Il est remarqué ici que de nombreux points du rempart sont dans un état sanitaire très préoccupant avec, pour certains, des questions de sécurité publique.

12- Théâtre antique :

a) - 2014 :

Les travaux de rejointoiement et d'entretien de maçonnerie sont achevés ainsi que ceux sur le dallage (à la sortie du bâtiment d'accueil).
b) - 2015 : budget prévisionnel de 25 000 euros.

Une enveloppe de 20 000 euros est consacrée à la réalisation de petits aménagements ou réparations nécessaires pour assurer le bon déroulement de la saison estivale et un accueil de qualité du public.

Il s'agira également de lancer une étude pour doter le site d'un nouvel espace bâti (5 000 euros) qui servira de loges complémentaires lors des manifestations culturelles et de lieu d'interprétation le reste du temps. Nous éviterons ainsi la fastidieuse installation de tentes qui, en plus de coûter sur le budget de fonctionnement, sont du plus mauvais effet pour la visite estivale du monument. Ce lieu pourra également servir de local de réception pour l'organisation d'événements pouvant apporter de nouvelles ressources.

Enfin, une signalétique de visite du monument sera mise en place (conception en cours).

13- Église des Frères prêcheurs : budget 67 000 euros dont 25 000 euros de travaux déjà réalisés.

a) - 2014 :

Les travaux comprennent des sécurisations des maçonneries hautes de la façade nord et contreforts et le sauvetage du décor peint de la galerie du cloître.

Ces galeries ont fait l'objet d'un avis favorable au classement au titre des monuments historiques. Elles sont aujourd'hui inscrites au répertoire des monuments historiques et le dossier passera devant la commission nationale en 2015.

Ce secteur doit être pris en compte pour retrouver les restes du cloître et leur lien avec l'église des Frères Prêcheurs. Un travail en coordination avec la Fondation Van Gogh est entamé pour la qualification urbaine de cet espace.

b) - 2015 :

Une nouvelle tranche de travaux pour le sauvetage et la conservation des décors peints des anciennes galeries du cloître sera réalisée.

14- Pont Van Gogh : budget 12 000 euros, travaux terminés.

Suite à la rupture d'un tirant métallique, une poutre du tablier s'est rompue. Elle est aujourd'hui remplacée, au titre des travaux d'entretien annuels. Il faudra ensuite, très rapidement au vu de l'état sanitaire médiocre du pont, envisager la restauration de cet édifice dont la fréquentation va croître d'année en année sous l'impulsion de l'ouverture de la Fondation Van Gogh. Ces travaux ne sont pas inscrits au budget pour l'heure.

15- Église de la Major, autel des gardians : budget 41 000 euros dont 20 000 euros de travaux déjà réalisés.

a) - 2014 :

Les travaux de restauration de l'autel en bois doré (le premier situé à droite de l'entrée) sont en cours. Ils s'inscrivent dans le programme de restauration entamé à l'église de la Major. À l'issue, le tableau (déjà restauré) qui surmontait l'autel pourra être remis en place. La restauration de l'autel en marbre de la chapelle nord-ouest est à l'étude pour des travaux en 2015.

Les travaux seront terminés juste avant la cérémonie de la confrérie des gardians qui se déroule le 1^{er} mai.

14- Chapelle de la Charité :

Une étude préalable aux travaux permettant le diagnostic de la chapelle, la définition des travaux à réaliser et leur chiffrage, doit être commandée par le gestionnaire de l'hôtel Jules César.

Cette étude va permettre de lancer la restauration de cette chapelle extraordinaire et de son retable en vue de leur ouverture au public par la ville.

D'ores et déjà, la chapelle a été ouverte dans le cadre des Rencontres de la photo pour l'exposition de Christian Lacroix.

Des travaux d'urgence ont été réalisés pour sauvegarder la voûte et l'escalier extérieur en attendant de pouvoir lancer la restauration de la chapelle dans son ensemble.

15- Museon Arlaten :

Le permis de construire a été accordé avec prescriptions. L'architecte des bâtiments de France autorise la façade en verre sous l'aile Véran, jusqu'à l'exèdre antique, contrairement à son avis initial.

Même si ces travaux ne mettent pas en péril l'exèdre, ils ne correspondent pas au projet initial de Mistral et Véran.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a lancé les appels d'offres pour la réalisation des travaux. L'analyse des offres est en cours pour le démarrage de l'opération en 2015.

16- Mosaïques du Crédit agricole :

Il faut prévoir en 2015 le travail de remise en état du site (humidité, nettoyage, protection contre les remontées capillaires d'humidité et les cristallisation salines, etc.). Il est difficile d'organiser des visites du site tant que ces opérations de conservation ne seront pas réalisées avec le service du musée départemental de l'Arles Antique.

Par ailleurs, une protection au titre des monuments historiques doit être envisagée pour ensuite établir un projet de restauration, de mise en valeur et de présentation du lieu. Il pourra dans ces conditions être ouvert au public. Ces travaux devraient utilement être compris dans l'opération de restructuration et d'aménagement du bâtiment pour l'accueil de services municipaux.

17- Le grand prieuré de Malte (musée Réattu) : budget prévisionnel de 250 000 euros.

L'état sanitaire des planchers a nécessité une restauration d'urgence pour assurer la sécurité du public et des collections l'année de l'exposition *Nuage*. Fin 2015, la seconde tranche de travaux permettra de terminer la restauration des planchers et des menuiseries. Par ailleurs des travaux de couverture, de maçonnerie et d'enduit sont prévus au titre de l'entretien.

18- Hôtel de ville : budget prévisionnel de 80 000 euros.

Des études complémentaires doivent être menées sur la base du projet architectural de François Botton pour la restauration du vestibule, de la salle d'honneur et des bureaux du premier étage. Ces études ont été transmises à la conservation régionale des monuments historiques pour validation et autorisation de travaux.

L'avis des services de la DRAC implique des investigations et étude complémentaires. Aussi, une première phase pourrait être lancée sur les exercices budgétaires 2016 et 2017 pour les travaux de restauration de l'ensemble du vestibule et des escaliers. Le coût d'objectif de l'opération est établi à 750 000 euros et une inscription prévisionnelle de subvention est inscrite au budget de la DRAC pour 2015.

Dans le même temps, les études techniques pour la restauration de la salle d'honneur et son équipement (réseaux, chauffage, climatisation...) devront être engagées pour envisager les travaux de la salle en continuité de la restauration du vestibule.

19- Église Saint-Césaire : budget prévisionnel de 20 000 euros.

L'église a été récemment protégée au titre des monuments historiques. Il y a lieu de lancer un diagnostic sanitaire pour préparer les travaux de restauration nécessaires et assurer sa sauvegarde. L'état sanitaire de l'édifice nécessite une intervention à brève échéance.

20- Programme de travaux d'entretien et d'urgence : budget prévisionnel de 240 000 euros (monuments) plus 40 000 euros (objets mobiliers).

L'enveloppe consacrée aux travaux d'urgence et à la restauration des objets mobiliers permet la réalisation de travaux sur des monuments ne faisant pas l'objet d'un projet d'aménagement et de valorisation global. Elle permet d'intervenir rapidement pour traiter les dégradations et maintenir le patrimoine sans recourir à des restaurations d'envergure. Cette inscription doit impérativement être maintenue voire augmentée.

21- Les outils d'interprétation : budget prévisionnel de 40 000 euros.

La signalétique du théâtre antique doit permettre de définir le concept de la charte graphique des monuments de la ville et doit pouvoir être déclinée dans chaque édifice en fonction de ses spécificités patrimoniales.

Dans l'objectif d'améliorer l'accueil du public et la fréquentation des monuments, la mise en place d'une signalétique informative, directionnelle, conceptuelle et d'interprétation sera poursuivie dans les autres monuments. La conception est en cours.

22- Les églises de Crau et de Camargue : budget prévisionnel de 240 000 euros, non retenu.

En 2015, le plan en faveur de la restauration et la réhabilitation des églises de Crau et de Camargue n'a pas été retenu au budget. Soutenu par la Fondation du patrimoine, les travaux concernaient les églises de Barcarin et de Raphèle.

Les travaux sur ces édifices non protégés au titre des monuments historiques sont pourtant importants. La toiture de l'église de Raphèle est fuyarde et les voûtes se dégradent.

L'église de Barcarin est littéralement dévorée par les remontées capillaires salines. Sans intervention rapide, ces édifices connaîtront des détériorations irrémédiables.

CONCLUSION

Toutes ces opérations s'inscrivent dans la politique développée par la ville en faveur de son patrimoine, conformément aux engagements définis dans le plan de gestion du patrimoine.

Parallèlement, la ville poursuit sa réflexion sur sa politique tarifaire pour développer les ressources nécessaire pour l'amélioration de l'accueil du public (animations, outils d'interprétation...) et développer des produits annexes (boutique, soirées privées...).

SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est poursuivie par la présentation du rapport financier par Albert BROCHUT, trésorier, et du rapport d'activité par Pierre VELLY, vice-président, rapports acceptés à l'unanimité, comme le rapport moral, par l'assemblée.

Vint ensuite le temps des élections au conseil d'administration avec, dans un premier temps, le renouvellement du tiers sortant composé cette année d'Annie ARNOULT, de Christophe GONZALEZ, de Jean PITON et de Vincent RAMON. Tous maintenaient leur candidature et ont été reconduits.

Par ailleurs, Marie-José BOUCHE, qui siégeait déjà au conseil d'administration en tant qu'auditrice libre, le fera désormais avec le statut d'administratrice après que sa candidature a été acceptée par l'assemblée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Un assemblée générale extraordinaire a précédé l'assemblée annuelle ordinaire. Elle avait deux objets, tous deux entérinés à l'unanimité des adhérents présents et représentés :

- une modification des statuts pour y inclure la notion de membre correspondant, avec la définition suivante : « Sans appartenir au conseil d'administration, un membre correspondant est un adhérent qui, en raison de son expertise dans un domaine considéré, accepte de collaborer avec l'association dans ce domaine (participation à une commission ou un groupe de travail, réponse à des questions posées aux AVA...) » ;

- l'absorption-fusion de l'association « Groupement Archéologique Arlésien » par les Amis du Vieil Arles. Cette association, issue de la « section Jeunes » des AVA, fondée en 1982 et qui cohabitait depuis avec les AVA, avait vu son activité décliner puis cesser à partir de l'année 2003. Elle possédait un certain nombre d'ouvrages et un stock des publications qu'elle avait émises qui viennent grossir la bibliothèque et la librairie des AVA.